



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

1 - Enseignement - Tarifs scolaires 2018 - 2019

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Christophe PASSAYS donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les principaux tarifs des services périscolaires n'ont pas été réévalués depuis la mise en place du portail famille.

Il convient donc de réactualiser les tarifs du service enseignement pour la rentrée 2018.

Selon l'INSEE les prix à la consommation ont augmenté de 1,20% en 2017.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





Un tableau vous est proposé ci-dessous avec une augmentation des tarifs de quelques centimes, sans dépasser une hausse de 1,20%.

Un avis est demandé au Conseil Communal sur la nouvelle grille des tarifs scolaires pour la rentrée 2018.

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER





REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018 à 20
heures 30**

Objet :**2 - CULTURE****Musée – Subvention supplémentaire de 300 000€ de la DRAC pour la phase 2 du chantier**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :**Mes chers collègues,**

Le 26 février dernier, un courrier de la DRAC nous proposait de déposer une demande de subvention de 300 000 euros de l'Etat pour la réalisation de la phase 2 du projet de rénovation. Pour mémoire, la DRAC nous a déjà octroyé 300 000 euros pour la **phase 1 (création des réserves)**. L'ensemble de nos subventions sur ce projet s'élève aujourd'hui à : 1 382 664,00 €. Les subventions représentent 67,7% du coût total de l'opération (en prenant la base de

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



2 042 000 euros HT). Ce pourcentage risque de bouger dans la mesure où le budget s'affine encore. Le plan de financement sera actualisé à la suite de l'Avant-Projet Détaillé présenté le 27 avril dernier par l'architecte du projet, Edouard Grisel.

La **phase 2 du projet de rénovation consiste à rétablir les circulations d'origine entre les deux ailes, à mettre en place un nouveau parcours de visite et à améliorer les conditions d'accueil du public.**

Cette transformation des espaces ouverts au public est conditionnée par les actions suivantes :

- dans le domaine de **l'architecture** : démolition-gros œuvre et maçonnerie / installation de l'ascenseur / intervention sur les sols et cloisons / peintures / plomberie-sanitaires / électricité...

- dans le domaine de **la scénographie** : agencement du nouveau parcours de visite comprenant les vitrines et la menuiserie / graphisme et impression des commentaires / création d'une signalétique / éclairage des œuvres / acquisition de matériel audiovisuel et production du multimédia / réalisation de manipe à toucher / soclage des œuvres / acquisition d'un mobilier du salon d'accueil...

Afin de compléter notre dossier, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter cette subvention. (Le dossier complet doit être envoyé le 1^{er} septembre au plus tard).

Suite à l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 17 avril 2018, un avis est demandé au Conseil Communal pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter cette subvention et signer tous les documents y afférents.

Avis du Conseil Communal :

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
M. ANDREU SABATER





REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

3 - CULTURE

**Musée - Projet d'acquisition de coiffes du
Bocage Virois**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Un Normand originaire du bocage virois, souhaitant garder l'anonymat, nous propose une partie des coiffes provenant de sa famille ainsi que des coiffes et costumes de la région.

Cet ensemble compléterait notre collection actuelle, identifiée comme la plus intéressante de Normandie. Les coiffes représentent 63% des 30 pièces proposées. Certaines sont remarquables par leur rareté, leur provenance bien authentifiée et leur état de conservation. Restaurées dans les règles de l'art au cours des dernières années, elles

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





seront présentables au public à la réouverture, sans frais supplémentaires. Le coût des boîtes de conservation est inclus dans le prix de vente de 7 000 euros.

Cette acquisition est soumise à l'avis de la commission Culture et Patrimoine, puis à la délibération du Conseil et de la Commission d'acquisition des Musées de France. Le Fonds régional d'acquisition des Musées de France sera sollicité à hauteur de 50% de la somme demandée. (La délibération pour autoriser Monsieur le Maire à solliciter ce type de subvention a déjà été faite pour l'année 2018).

Suite à l'avis favorable de la commission culture et patrimoine du 17 avril 2018, un avis est demandé au conseil communal sur l'acquisition de ces coiffes.

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER





REPUBLICQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :**4 - CULTURE****Conservatoire - Tarifs 2018 - 2019**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La nouvelle grille des tarifs 2018-2019 du CRC vous est proposée ci-dessous.
Une hausse de 0,5% a été réalisée.

Deux nouveautés concernant ces tarifs

1°) Le forfait orchestre seul pour les musiciens souhaitant jouer dans un orchestre sans prendre de cours.
Une participation aux frais de dossier à hauteur de 30€ par personne est demandée.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





2°) Un tarif unique pour tous les concerts et spectacles payants du conservatoire

Adultes : 10€

De 12 à 18 ans : 5€

Etudiants- Demandeurs d'emploi et moins de 12 ans : Gratuit

Conservatoire de Musique et Danse Feuille de simulation pour proposition de nouveaux tarifs DANSE 2017-2018						
Danseurs Vire Normandie + 30,00€ de frais de dossier	Tranche quotient familiale	Initiation Eveil	Cycle I	Cycle Orientation I	Cycle II	Cycle III
1^{ère} Personne	1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
	2	72,00€	110,00€	165,00€	192,00€	220,00€
	3	109,00€	166,00€	247,00€	289,00€	331,00€
	4	146,00€	221,00€	332,00€	386,00€	442,00€
	5	163,00€	249,00€	375,00€	436,00€	499,00€
2^{ème} Personne -25%	1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
	2	54,00€	82,00€	124,00€	144,00€	165,00€
	3	82,00€	124,00€	185,00€	217,00€	248,00€
	4	109,00€	166,00€	249,00€	289,00€	331,00€
	5	122,00€	187,00€	281,00€	327,00€	374,00€
3^{ème} Personne et + -50%	1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
	2	36,00€	55,00€	81,00€	96,00€	110,00€
	3	54,00€	83,00€	123,00€	144,00€	165,00€
	4	73,00€	110,00€	166,00€	193,00€	221,00€
	5	81,00€	124,00€	187,00€	218,00€	249,00€
Danseurs hors Vire Normandie + 30,00€ de frais de dossier		Initiation Eveil	Cycle I	Cycle Orientation I	Cycle II	Cycle III
1^{ère} Personne		225,00€	341,00€	452,00€	511,00€	513,00€
2^{ème} Personne -25%		169,00€	256,00€	339,00€	383,00€	385,00€
3^{ème} Personne et + -50%		112,00€	170,00€	226,00€	255,00€	256,00€
Danseurs Vire Normandie + 30,00€ de frais de dossier	Nombre de cours	Tarifs	Danseurs hors Vire Normandie + 30,00€ de frais de dossier	Nombre de cours	Tarifs	
Jazz, Danse Adulte ou Parcours différencié	1	281,00€	Jazz, Danse Adulte ou Parcours différencié	1	284,00€	
	2	450,00€		2	454,00€	
	3	563,00€		3	568,00€	
		Frais de dossier				
		30,00€ par Famille				

Conservatoire Musique et Danse
Feuille de simulation pour proposition de nouveaux tarifs
MUSIQUE 2018-2019

Musiciens Vire Normandie +30€ de frais de dossier	Tranche quotient familiale	Eveil Jardin FM seule	Cycle I	Cycle II	Cycle III	Parcours différencié
1 ^{ère} Personne	1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€
	2	50,00€	100,00€	134,00€	168,00€	169,00€
	3	75,00€	151,00€	202,00€	250,00€	253,00€
	4	100,00€	202,00€	269,00€	336,00€	339,00€
	5	127,00€	253,00€	338,00€	421,00€	425,00€
2 ^{ème} Personne -25%	1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
	2	37,00€	75,00€	100,00€	126,00€	
	3	56,00€	113,00€	152,00€	188,00€	
	4	75,00€	152,00€	202,00€	251,00€	
	5	94,00€	190,00€	253,00€	316,00€	
3 ^{ème} Personne et+ -50%	1	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
	2	25,00€	50,00€	66,00€	83,00€	
	3	37,00€	75,00€	100,00€	125,00€	
	4	50,00€	100,00€	135,00€	168,00€	
	5	63,00€	127,00€	169,00€	210,00€	
Musiciens hors Vire Normandie + 30€ de frais de dossier		Eveil Jardin FM seule	Cycle I	Cycle II	Cycle III	Parcours différencié
1 ^{ère} Personne		174,00€	346,00€	460,00€	460,00€	520,00€
2 ^{ème} Personne -25%		131,00€	259,00€	345,00€	345,00€	
3 ^{ème} Personne et+ -50%		86,00€	173,00€	230,00€	230,00€	
Location instrument	Nombre de cours	1 ^{ère} Personne	2 ^{ème} Personne	3 ^{ème} Personne	Forfait annuel entretien instrument	
1 ^{ère} / 2 ^{ème} année	1	72,00€	54,00€	36,00€	70,00€	
Année suivante	1	110,00€	82,00€	54,00€		
Chorales / Ensemble vocale				Orchestre seul	Pôle petite enfance	
Vire Normandie	56,00€ + frais de dossier			30 € par personne	Annuel	100,00€
Hors Vire Normandie	72,00€ + frais de dossier				Annuel	100,00€
					Frais de dossier	
					30,00€ par famille	

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
M. ANDREU SABATER



Extrait du registre des projets de délibérations du conseil communal



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

5 - CULTURE

**Conservatoire - Plan gouvernemental des
chorales à l'école - Demande de subvention**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Pascal BINET donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Le Président de la République a fait de l'éducation artistique et culturelle une priorité et a fixé un objectif : 100 % des enfants seront concernés par la transmission artistique et culturelle définie par la fréquentation des œuvres, la pratique artistique, et l'acquisition de connaissances dans le champ des arts et de la culture.

Les Ministres de l'Éducation Nationale et de la Culture proposent un plan ambitieux pour développer les chorales sur le temps scolaire.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





Dans le cadre du développement de l'éducation artistique culturelle (EAC) en milieu rural, il est proposé de mettre en place des actions autour des chorales dans les écoles dans la continuité des initiatives menées sur l'année scolaire 2017-2018

Vire Normandie s'appuiera sur l'équipe pédagogique du Conservatoire et mobilisera le parc instrumental nécessaire au bon fonctionnement des chorales.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès des services de l'Etat et à signer tout document afférent pour une mise en place dès la rentrée scolaire prochaine.

Avis du Conseil Communal : favorable



Le Maire délégué
de la commune de Vire
Marc ANDREU SABATER



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre
des projets de Délibérations
du Conseil Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

**6 - SPORT, ASSOCIATIONS
Subventions aux associations**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Marie-Noëlle BALLE/Philippe MALLEON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

- **L'association MYROLL'S** demande de subvention exceptionnelle pour l'animation « La Dathée en fHoli » les 23 et 24 juin prochains.

Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 4 avril 2018 pour une aide de 4 500€, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.

Avis du Conseil Communal : favorable





- **L'USMV Twirling Bâton** demande de subvention exceptionnelle pour des déplacements sportifs à Bourg-en-Bresse les 7 et 8 avril
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 4 avril 2018 pour une aide de 600€, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable

- **L'Association Ecole de Batterie** demande une subvention exceptionnelle pour les 20 ans de l'association qui aura lieu le samedi 26.05.2018 place du château
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 4 avril 2018 pour une aide exceptionnelle de 1 650€ pour la manifestation mise en place pour les 20 ans de l'association, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable

- **L'association Vir'king raid** demande une aide à l'acquisition de matériel pour la fourniture de boîtiers électroniques (22). Le cout total est de 3704€.
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 2 mai 2018 pour une aide de 1 000€, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable

- **L'association Pro arte** sollicite une subvention de fonctionnement. Le dossier n'était pas parvenu en temps voulu pour être traité en mars. Il s'agit donc d'étudier le renouvellement de la subvention de 600€.
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 2 mai 2018 pour le renouvellement de la subvention de fonctionnement de 600€, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable

- **L'association interclubs** organise le samedi 28 avril place du château les bielles de mai. Les dirigeants sollicitent une subvention.
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 2 mai 2018 pour une aide de 2 000€, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable

- **Le rugby club du bocage Virois** sollicite une aide aux déplacements pour les U10 U12 qui participent aux finales départementales à Lisieux le 26 mai et pour les séniors le 29 avril également pour la finale départementale à Lisieux. Le devis pour ces déplacements est de 1500€.
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 2 mai 2018 pour une aide de 750€, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable

- **Le bicross** sollicite une subvention exceptionnelle pour la participation à différentes compétitions en juin et juillet. Le cout des dépenses est estimé à 3769€.
Suivant l'avis favorable de la commission sport vie associative du 2 mai 2018 pour une aide de 750€ sur la partie déplacement, un avis est demandé au Conseil Communal sur l'attribution de cette subvention.
Avis du Conseil Communal : favorable





REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :**7 - SPORT, ASSOCIATIONS****Dispositif "j'apprends à nager"**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Marie-Noëlle BALLE/Philippe MALLEON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Depuis 2016, la collectivité participe au dispositif « j'apprends à nager » en mettant en œuvre une action visant à permettre l'apprentissage de la natation pour des enfants de 6 à 12 ans repérés par les structures sociales et caritatives du territoire. Pour cette année, 8 enfants de 9/12ans pendant les vacances d'hiver et 8 enfants pendant les

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





vacances de printemps ont bénéficié de 10 séances d'apprentissage de la natation au centre AQUAVIRE, encadrés par un éducateur sportif du service des sports de Vire Normandie.

Une demande de soutien financier va être sollicitée auprès de l'Etat.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès de l'Etat et à signer tout document y afférent pour la mise en place en 2018 du dispositif j'apprends à nager à Vire Normandie.

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER

A circular official stamp from the Commune de Vire Normandie is visible, partially overlapping the text. The stamp contains the text "COMMUNE DE VIRE NORMANDIE" and "Mairie". A blue ink signature is written over the stamp.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

8 - PATRIMOINE

**Micro Lotissement Chemin de l'Errie :
signature de l'autorisation d'urbanisme**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Par l'arrêté du 04/01/2013 portant sur la déclaration préalable DP 14762 12 U0141, la commune de Vire Normandie a reçu l'autorisation de réaliser une division foncière pour la création d'un micro lotissement Chemin de L'Errie.

Vu L'article R.424-18 du Code de l'urbanisme, la commune de Vire Normandie doit renouvelée sa demande d'autorisation devenue caduque.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





Un avis est demandé au Conseil Communal pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer le dossier d'autorisation d'urbanisme concernant la demande de division foncière du micro lotissement Chemin de l'Errie.

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER





REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :**9 - PATRIMOINE****Programme d'habitat la Mercerie : vente d'un
lot à bâtir - Hameau A - Lot n°13**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémie FOLLY, Rémy MAUBANT

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :**Mes chers collègues,**

Par délibération du 3 novembre 2016, le Conseil Municipal a arrêté les conditions de cession des lots à bâtir du hameau A du quartier de *La Mercerie* et la déclaration préalable relative à la création dudit lotissement a été accordée le 29 mai 2017.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





Le lot 13 à bâtir a fait l'objet d'une option d'achat se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I.

En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, France Domaines a été consulté pour avis. Cet avis, daté du 2 juin 2016, estime la valeur des lots du hameau A entre 33 et 38 euros TTC.

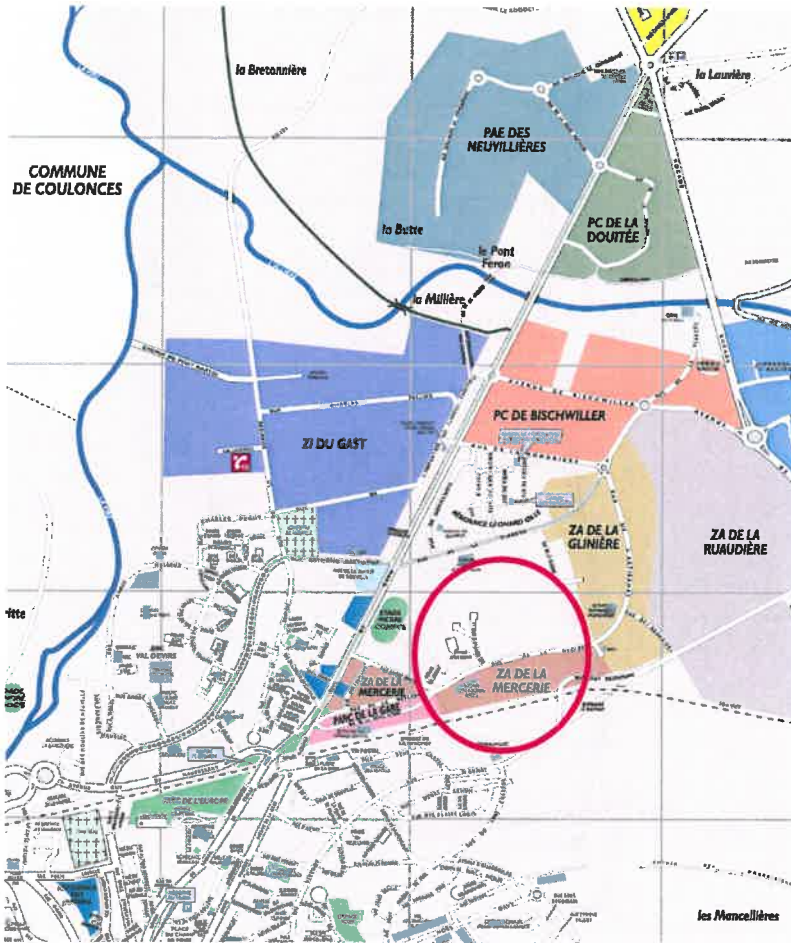
Un avis est demandé au Conseil Communal pour :

- décider la vente du lot 13 du programme d'habitat de *La Mercerie* aux personnes et selon les conditions détaillées aux annexes I et II ci-jointes. L'annexe II récapitule les étapes de la procédure d'acquisition ainsi que les incidences du non-respect des délais impartis à chacune d'entre elles,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente qui sera rédigé par l'office notarial Virois, notaires à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à cette transaction et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune de Vire Normandie.

Avis du Conseil Communal : favorable

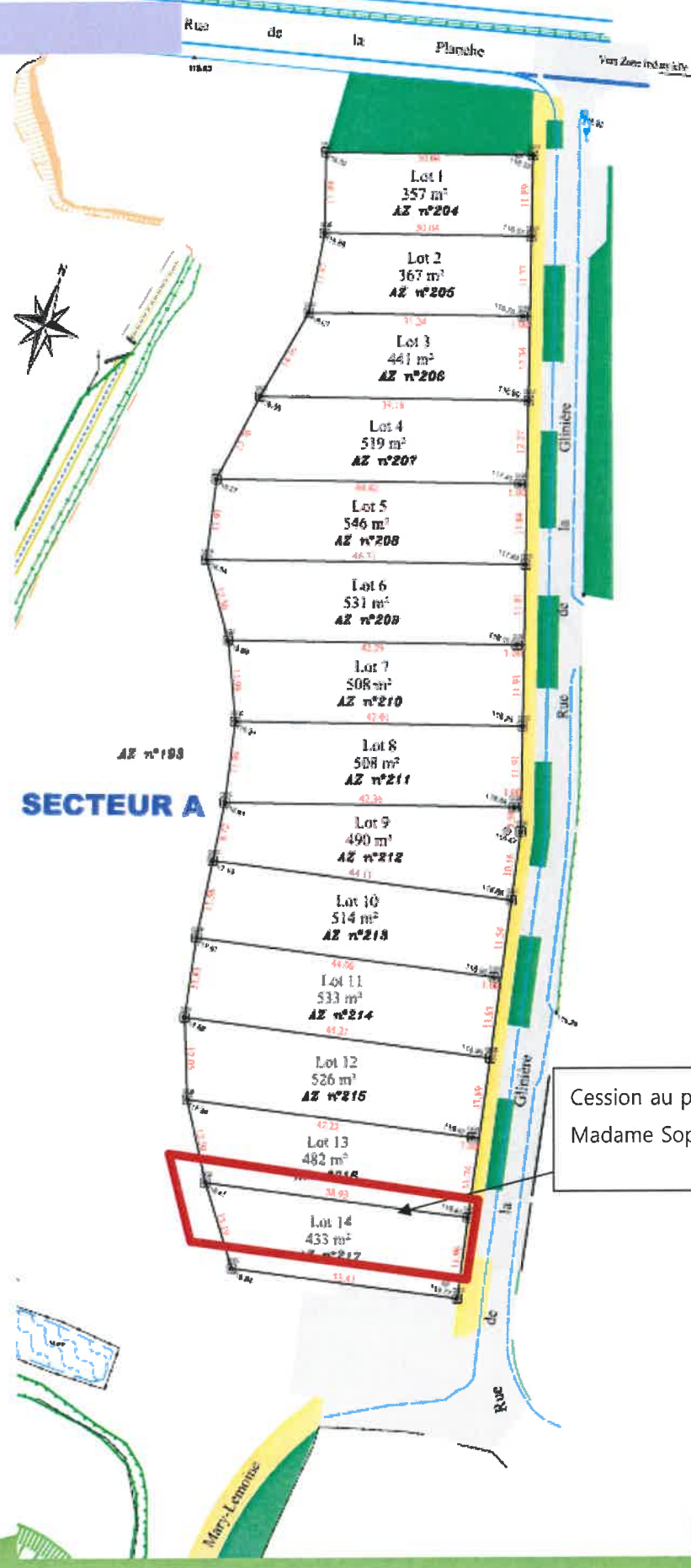
Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER

PLAN DE LOCALISATION



Extrait du registre des projets de délibérations du conseil communal

Plan du Hameau A



Cession au profit de Madame Sophie MORIN

Hameau	N° de lot	Surface (1)	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession (2) (3)	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction (2)	Estimation du Domaine
A	13	482 m ²	AZ n° 216	Rue de la La Glinière	16 000 €	Mme MORIN Sophie	Office Notarial Virois	Entre 14 289 € et 16 454 € (soit entre 33 et 38 € du m ²) (avis du 02.06.2016)

(1) Surface définitive après bornage

(2) L'acte de vente sera signé auprès des études notariales viroises au choix des acquéreurs. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs.

(3) Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPo), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

9 - PATRIMOINE

**Programme d'habitat la Mercerie : vente d'un
lot à bâtir - Hameau A - Lot n°13**

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018 à 20
heures 30**

Objet :

**10 - PATRIMOINE - Programme d'habitat La
Mercerie : vente d'un lot à bâtir - Hameau C lot
32**

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Par délibération du 25 septembre 2017, le conseil Municipal a arrêté les conditions de cession des lots à bâtir 29, 30, 31 et 32 du hameau C du programme d'habitat de *La Mercerie* et le permis d'aménager relatif au découpage du lot 28C et à l'agrandissement du lot 28bis a été accordée le 05 octobre 2017.

Un lot à bâtir a fait l'objet d'une option d'achat se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, France Domaines a été consulté pour avis. Cet avis a été rendu le 09 Octobre 2017, estime la valeur des lots 29, 30, 31 et 32 du hameau C entre 27 et 29 euros HT.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour :

- décider la vente d'un lot du programme d'habitat de *La Mercerie* aux personnes et selon les conditions détaillées aux annexes I et II ci-jointes. L'annexe II récapitule les étapes de la procédure d'acquisition ainsi que les incidences du non-respect des délais impartis à chacune d'entre elles,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'acte de vente qui sera rédigé par Maître Noël, notaire à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à cette transaction et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune de Vire Normandie.

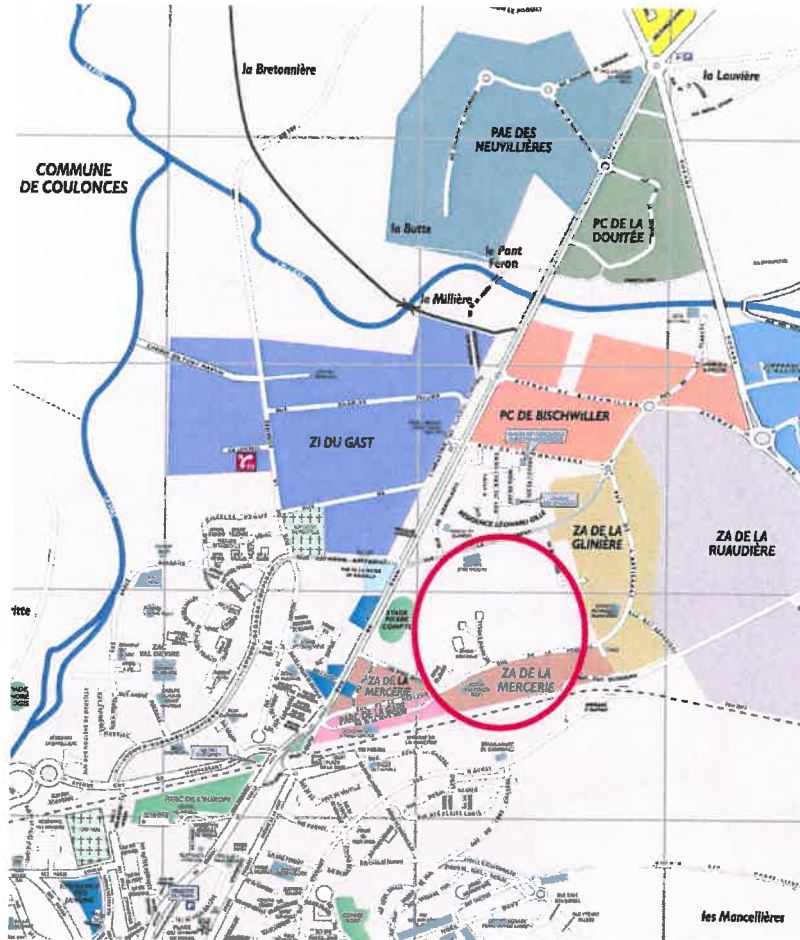
* * *

Avis du Conseil Communal : favorable

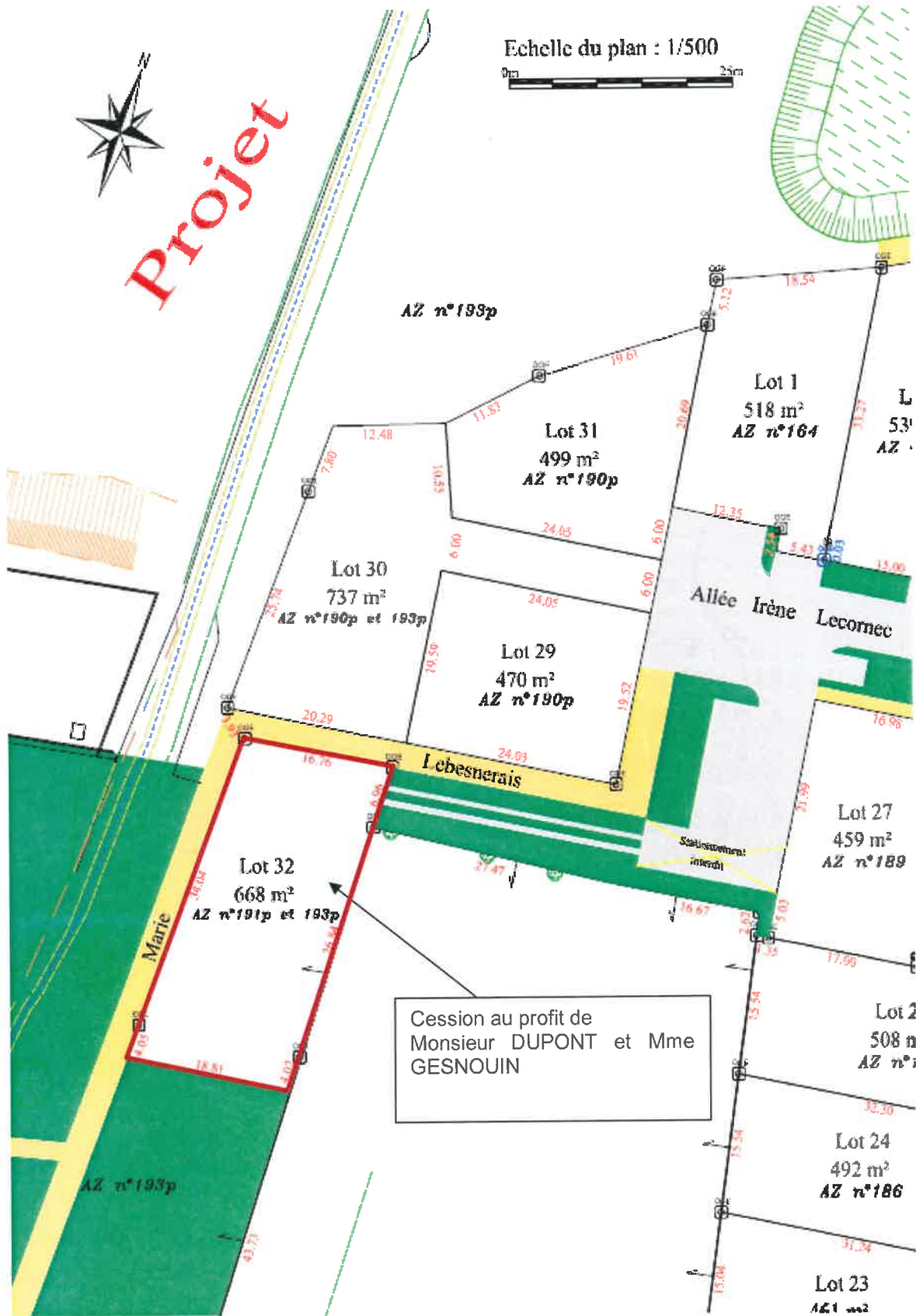
Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER



PLAN DE LOCALISATION



Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal

Annexe I

Hameau	N° de lot	Surface (1)	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession (2)(3)	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction (2)	Estimation du Domaine
C	32	668 m ²	AZ n°191p et 193p	Allée Marie Lebesnerais	19 500 € TTC	Monsieur DUPONT Christophe et Madame GESNOUJIN Isabelle	Maître Noël	Entre 27 et 29 €HT du m ² (avis du 09.10.2017)

(1) **Surface définitive** après bornage

(2) L'acte de vente sera signé auprès des études notariales viroises au choix des acquéreurs. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs.

(3) Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPo), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.



ANNEXE II - ETAPES DE LA PROCEDURE D'ACQUISITION D'UN LOT A BATIR

Etapes du projet	Signature d'un compromis de vente auprès de l'étude notariale provisoire retenue	Dépôt du permis de construire	Obtention du permis de construire	VENTE du lot réservé	Ouverture du chantier de construction	Achèvement des travaux de construction
Délais impartis	1 mois maximum après la prise d'option d'acquisition	4 mois maximum après la signature du compromis	5 mois maximum après le dépôt du permis de construire	2 mois maximum après l'obtention du permis de construire	6 mois maximum après la signature de l'acte de vente	24 mois maximum après l'ouverture du chantier
Incidences non respect des délais impartis	Annulation de l'option	Caducité du compromis de vente	Caducité du compromis de vente	Caducité du compromis de vente	Résolution de la vente	Résolution de la vente



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

11 - PATRIMOINE

**Micro lotissement Chemin de l'Errie : vente
d'un lot à bâtir – lot 1**

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Par délibération du 13 décembre 2012, le Conseil Municipal a arrêté les conditions de vente des lots à bâtir 1, 2 et 3 du micro lotissement Chemin de l'Errie.

Un lot à bâtir a fait l'objet d'une option d'achat se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, France Domaines a été consulté pour avis. Cet avis a été rendu le 02 Mai 2018, estime la valeur du lot 1 à 19000 € HT, la valeur du lot 2 à 18 000 € HT, et la valeur du lot 3 à 19 000 € HT.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour :

- décider la vente d'un lot du programme d'habitat de *La Mercerie* aux personnes et selon les conditions détaillées aux annexes I et II ci-jointes. L'annexe II récapitule les étapes de la procédure d'acquisition ainsi que les incidences du non-respect des délais impartis à chacune d'entre elles,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'acte de vente qui sera rédigé par Maître Noël, notaire à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à cette transaction et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune de Vire Normandie.

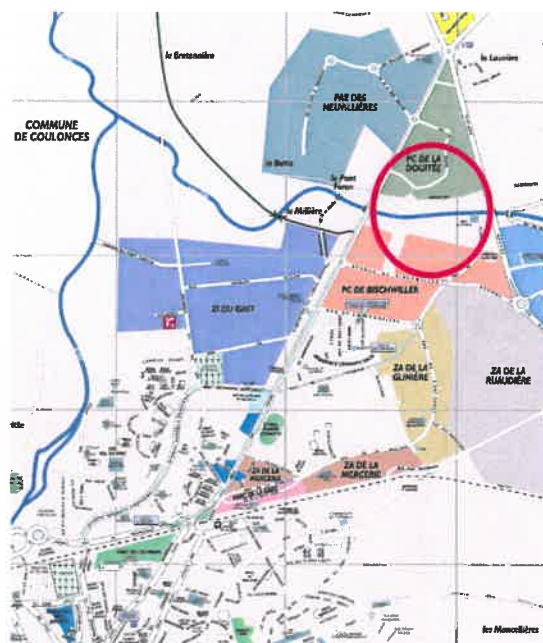
* * *

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué de la commune
déléguée de Vire
Marc ANGREU-SABATER



PLAN DE LOCALISATION





REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

11 - PATRIMOINE

Micro lotissement Chemin de l'Errie : vente d'un lot à bâtir – lot 1

Annexe I

-	N° de lot	Surface (1)	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession (2)(3)	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction (2)	Estimation du Domaine
	1	1264 m ²	AS n°557	Chemin de l'Errie	20 000 € TTC	Monsieur ADAM Sebastien et Madame CANUET Fabienne	Maître Noël	15,03 €HT du m ²) (avis du 02.Mai.2018)

(1) **Surface définitive** après bornage

(2) L'acte de vente sera signé auprès des études notariales viroises au choix des acquéreurs. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs.

(3) Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPo), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





ANNEXE II - ETAPES DE LA PROCEDURE D'ACQUISITION D'UN LOT A BATIR

Etapes du projet	Signature d'un compromis de vente après de l'étude notariale vieroise retenue	Dépôt du permis de construire	Obtention du permis de construire	VENTE du lot réservé	Ouverture du chantier de construction	Achèvement des travaux de construction
Délais impartis	1 mois maximum après la prise d'option d'acquisition	4 mois maximum après la signature du compromis	5 mois maximum après le dépôt du permis de construire	2 mois maximum après l'obtention du permis de construire	6 mois maximum après la signature de l'acte de vente	24 mois maximum après l'ouverture du chantier
Incidences non respect des délais impartis	Annulation de l'option	Coducité du compromis de vente	Coducité du compromis de vente	Coducité du compromis de vente	Résolution de la vente	Résolution de la vente



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

12 - PATRIMOINE

**Appel à projets « territoires ruraux, territoires
de culture »**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Serge COUASNON donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Par délibération du 25 septembre 2017, le conseil Municipal a arrêté les conditions de cession des lots à bâtir 29, 30, 31 et 32 du hameau C du programme d'habitat de *La Mercerie* et le permis d'aménager relatif au découpage du lot 28C et à l'agrandissement du lot 28bis a été accordée le 05 octobre 2017.

Un lot à bâtir a fait l'objet d'une option d'achat se déclinant comme précisé au tableau ci-après détaillé en annexe I.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



En application de l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, France Domaines a été consulté pour avis. Cet avis a été rendu le 09 Octobre 2017, estime la valeur des lots 29, 30, 31 et 32 du hameau C entre 27 et 29 euros HT.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour :

- décider la vente d'un lot du programme d'habitat de *La Mercerie* aux personnes et selon les conditions détaillées aux annexes I et II ci-jointes. L'annexe II récapitule les étapes de la procédure d'acquisition ainsi que les incidences du non-respect des délais impartis à chacune d'entre elles,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à signer l'acte de vente qui sera rédigé par Maître Noël, notaire à Vire Normandie ainsi que tous documents relatifs à cette transaction et, notamment, l'acte administratif ou authentique constatant le transfert de propriété des immeubles communaux concernés par cette transaction du patrimoine de l'ancienne commune de Vire vers celui de la commune de Vire Normandie.

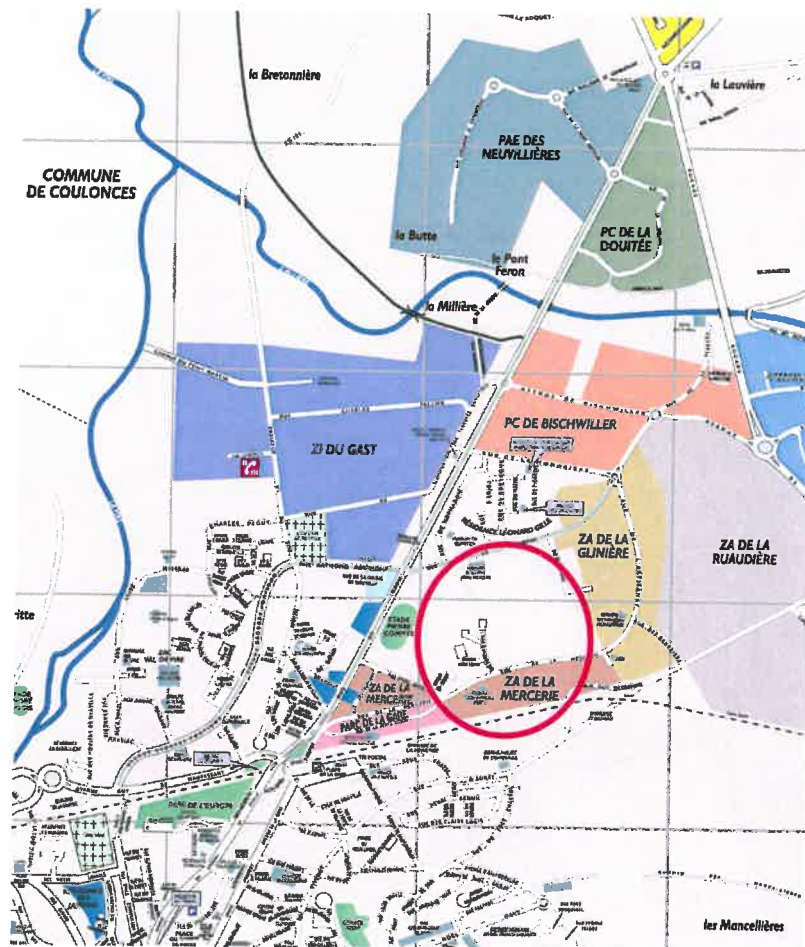
* * *

Avis du Conseil Communal : favorable

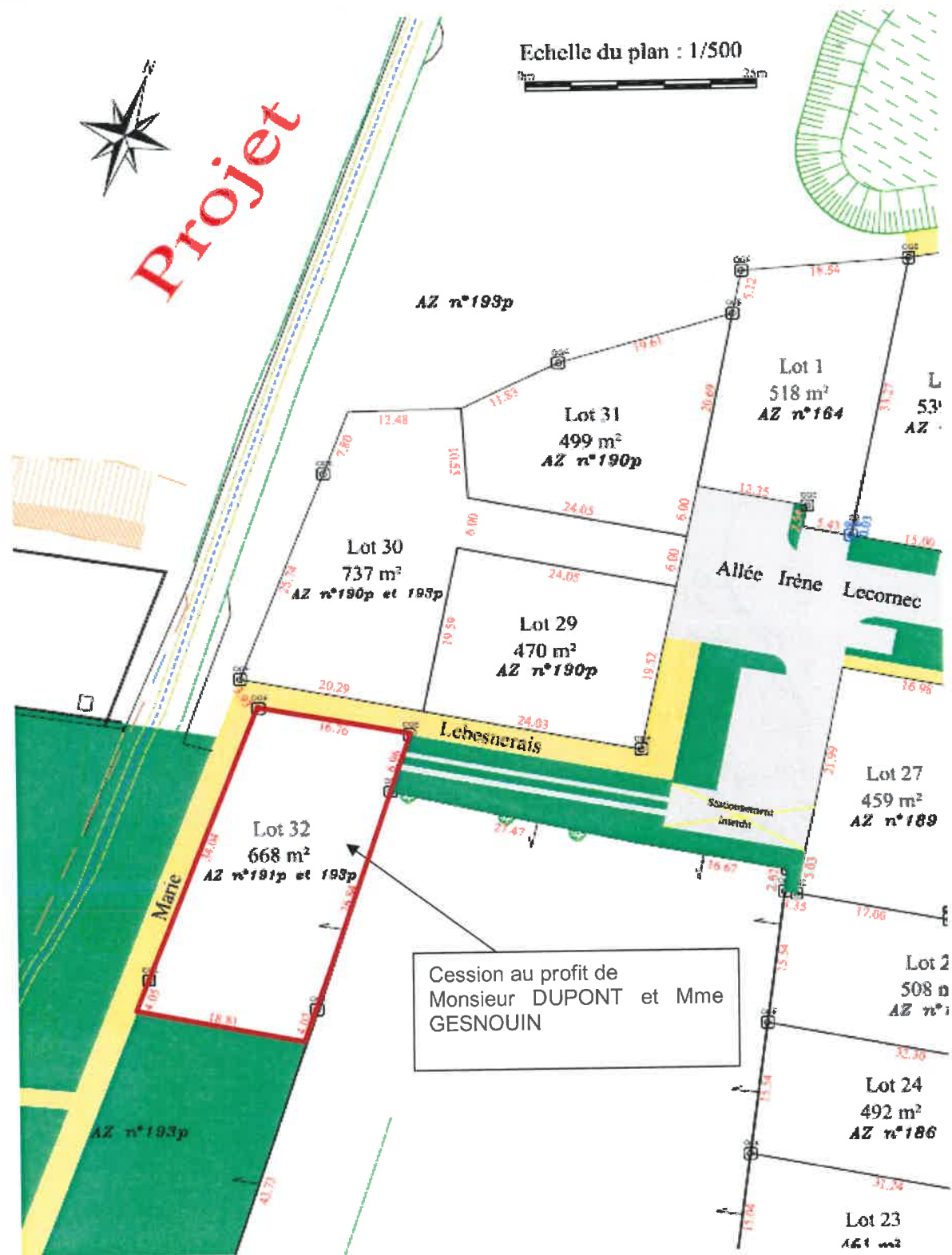


Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Maire ANDREU SABATER

PLAN DE LOCALISATION



Plan du Hameau C



Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

12 - PATRIMOINE

Appel à projets « territoires ruraux, territoires de culture »

Annexe I

Hameau	N° de lot	Surface (1)	Référence cadastrale	Adresse postale	Tarif de cession (2),(3)	Identité de l'acquéreur	Notaire chargé de la transaction (2)	Estimation du Domaine
C	32	668 m ²	AZ n° 191p et 193p	Allée Marie Lebesnerais	19 500 € TTC	Monsieur DUPONT Christophe et Madame GESNOUIN Isabelle	Maître Noël	Entre 27 et 29 €HT du m ² (avis du 09.10.2017)

(1) **Surface définitive** après bornage

(2) L'acte de vente sera signé auprès des études notariales viroises au choix des acquéreurs. Les frais de mutation seront à la charge exclusive des acquéreurs.

(3) Les frais de mise en service des réseaux eau potable (EPo), eaux usées (EU) et eaux pluviales (EPI) sont établis par les Services Eau et Assainissement de Vire Normandie et réglés directement par les futurs propriétaires et distinctement du prix d'achat du terrain, après facturation.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal





REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

13 - TRAVAUX

**Marché de travaux pour la reconversion d'une
salle de sport en salle de gymnastique**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Par délibération 45/2017 du 23 Novembre 2017, Monsieur le Maire, Marc ANDREU SABATER a été autorisé à signer le Permis de Construire et les marchés de travaux et tous documents y afférents. Pour un montant total de HT de 605 798,10 € et des PSE pour 96 559,00 € HT.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



Depuis cette date des investigations et travaux complémentaires ont été menés et ont permis de mettre en évidence des améliorations définies comme suit :

- Cuve enterrée pour récupération des eaux de pluie
- Remise en état du bassin au Square Totnès
- Restauration du palier de l'escalier à proximité de la Manche Libre
- Restauration de l'escalier du Patio
- Remplacement des portes de garage Place du Petit Marché
- Remplacement de la Porte de la salle du Petit Marché
- Renouvellement de la conduite EU passant sous le Patio
- Remise en état du Patio (revêtement de sol)
- Branchement AEP et EU Salle du Petit Marché.

L'ensemble de ces travaux supplémentaires non prévus, modifie le montant de travaux dans sa globalité de la façon suivante :

- Ancien montant travaux 605 798,10 €
- Nouveau montant de travaux 670 560,00 €
- Soit une augmentation de 64 707,90 € HT

Pour les PSE :

- Ancien montant 96 559,00 € HT
- Nouveau montant 130 879,00 € HT
- Soit une augmentation de 34 320 € HT.

Ce qui porte le montant de travaux (y compris PSE) à 801 385 € HT soit 961 661 € TTC au stade APD, qui représente une évolution de 14,10 % du montant HT de travaux arrêté au 23/11/2017.

Le marché de travaux est décomposé en 6 Lots :

Lot 1 – VRD	326 076 €
Lot 2 – Revêtements de sol béton	128 795 €
Lot 3 – Eclairage public	36 064 €
Lot 4 – Maçonnerie/Cuvelage	121 130 €
Lot 5 – Serrureries	20 860 €
Lot 6 – Plantation/Mobilier urbain	37 581 €

Récapitulatif général des travaux joint en annexe.

Suite à l'avis de la Commission cadre de vie et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Communal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer :
Les marchés et tous les documents y afférents.

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Marc ANDREU SABATER



APS-2**Notice Descriptive Estimative
(par Lots)**

S. SELLOS - Architecte
 JP. GUERIN - Associé
 22 Route de Paris - BP 37
 61 600 LA FERTÉ - MACÉ

Référence Affaire : **1750**Edition du : **27 mars 2018**Maître d'Ouvrage : **Commune de Vire Normandie**Adresse : **11, Rue Deslongrais - CS 70076 - 14500 VIRE NORMANDIE**Projet : **travaux de reconversion d'une salle Omnisport en Salle de Gymnastique**Adresse du Projet : **Salle Lucien Mothion, 14, Rue de Caen - 14500 VIRE NORMANDIE****Dossier d'Avant Projet Sommaire**

Surface Balayable Créée :	10,15 m ²
Surface Balayable Réhabilitée :	970,00 m ²
Surface Couverte Non Close :	2,10 m ²
Surface Extérieure traitée :	63,40 m ²

Notice Descriptive Estimative**VRD**

Les travaux de VRD sont pris en charge par le maître d'ouvrage (convenu en réunion avec M. Grandin).
 Estimé préalablement à 3 000€^{HT}.

Désamiantage

Dépose des matériaux contenant de l'amiante suivant rapport 23 Juin 2017 suivant les dispositions réglementaires ; plan de retrait, installation de chantier, confinement et tests de contrôle, suivi des mises en décharges.
 Plinthes de la salle d'eau de l'ancien logement
 Plancher de rive, toiture et isolant de l'ancienne habitation
 Toiture du gymnase.

2- Désamiantage**109 000,00 €^{HT}****Démolitions - Maçonnerie - Gros Œuvre**

Installation de chantier ; clôture, vestiaires, sanitaires, bureau pour l'ensemble des entreprises.
 Démolition des cloisons pour nouvelle distribution.
 Trémie et mise en œuvre d'un escalier pour liaison entre la salle et les locaux vestiaires.
 Modification d'ouvertures en façade et en refends pour élargissement des baies.
 Fondation d'un mur de façade au droit de l'extension en rez-de-chaussée.

3- Démolitions - Maçonnerie - Gros Œuvre**43 000,00 €^{HT}****Charpente Métallique**

Etude et renforts suivant la nouvelle réglementation "Vent et Neige".
 Mise en œuvre des trémies pour pose de lanterneaux de désenfumage en toiture.
 Complément d'ossature secondaire pour mise en place du bardage double peau pour le gymnase.

4- Charpente Métallique**28 000,00 €^{HT}**

Notice Descriptive Estimative

Charpente - Couverture - Bardage

Installation de chantier, protections, mise en place de filets pour travaux de charpente, couverture et bardage.
Mise en œuvre d'une couverture en panneaux sandwich en bacs acier avec isolation laine de roche.
Mise en œuvre de bardage complexe double peau panneau intérieur et bacs lisses en extérieur.
Fourniture et pose d'une ossature et d'un bardage identique sur l'ancienne habitation.
Mise en œuvre d'une ossature bois pour l'extension avec pose de bardage bois thermotraité.
Reprise de l'évacuation des eaux pluviales, gouttières et descentes.

5- Charpente - Couverture - Bardage

217 000,00 €^{HT}

Etanchéité

Mise en œuvre en réfection de la couverture existante de bacs acier support d'étanchéité avec isolation, y compris costières en périphérie support des relevés, y compris évacuation des eaux pluviales.

6- Etanchéité

6 000,00 €^{HT}

Menuiseries extérieures

Dépose des menuiseries existantes pour remplacement par des menuiseries PVC dans le bâtiment annexe vestiaires hormis les menuiseries du garage, atelier et dégagement les desservant, portes pleines acier laqué avec oculi pour la salle de gymnastique, vitrées pour l'entrée et la salle de réunions.
Fourniture et pose d'une porte sectionnelle isolée avec motorisation dans la salle du gymnase.
Mise en place d'une signalétique en lettre alu laqué sur bardage.

7- Menuiseries extérieures

51 000,00 €^{HT}

Serrurerie - Métallerie

Fourniture et pose de mains courantes en acier laqué au droit des escaliers d'accès au sanitaire du niveau bas.
Dépose et repose de mains courantes pour mise en place du bardage.
Pose de mains courantes de chaque côté de l'escalier crée dans le dégagement des vestiaires.

8- Serrurerie - Métallerie

4 000,00 €^{HT}

Menuiseries intérieures

Fourniture et pose de blocs portes; huisseries ou bâtis bois avec porte CF ou pleine à peindre, y compris quincaillerie, béquillage, serrures, fermes portes et crémones.
Fourniture et pose d'une porte DAS entre la salle et les locaux vestiaires.
Fourniture et installation de cabines préfabriquées pour distribution des sanitaires et des douches.

9- Menuiseries intérieures

38 000,00 €^{HT}

Doublage - Cloisons - Plafonds

Doublage plaque de plâtre avec interposition de laine minérale sur les murs de façade des locaux annexes, doublage des murs intérieurs modifiés.
Cloisonnement en plaques de plâtre sur ossature, plaque hydro au droit des appareils sanitaires, spécifiques au droit des douches.
Mise en œuvre de plafonds CF dans les locaux à risques, placards techniques et locaux de rangement.

10- Doublage - Cloisons - Plafonds

23 000,00 €^{HT}

Faux plafonds

Fourniture et pose de faux plafonds pour l'ensemble des locaux vestiaires et sanitaires pour mise en place de luminaires encastrés, y compris les locaux salles de réunions et sanitaires du niveau bas, pour dissimuler les passages de canalisations en plafonds.

11- Faux plafonds

8 000,00 €^{HT}

Notice Descriptive Estimative

Carrelage

*Carrelage 30x30 sur l'ensemble des locaux annexes, y compris plinthes assorties, carrelage antidérapant au droit des cabines de douches.
Faïence 150 cm en périphérie des sanitaires hommes et femmes du niveau haut, au droit des appareils et toute hauteur en périphérie du vestiaire PMR et dans l'emprise des cabines de douches.*

12- Carrelage	26 000,00 €^{HT}
----------------------	---------------------------------

Peintures - Revêtement muraux

*Travaux et mise en peinture des blocs portes, des plafonds, des murs et cloisons avec toile de verre dans les halls et dégagements.
Travaux préparatoires et mise en peinture des façades enduites existantes.
Pas de réfection de peinture de la charpente métallique dans la salle du gymnase.*

13- Peintures - Revêtement muraux	29 000,00 €^{HT}
--	---------------------------------

Sols Sportifs

*Travaux préparatoires sur le sol existant pour pose d'un revêtement PVC, sur une surface partielle de 170 m².
(correspondant approximativement aux 2 premières travées jusqu'au praticable)*

14- Sols Sportifs	14 000,00 €^{HT}
--------------------------	---------------------------------

Electricité - Chauffage Electrique - VMC

Provision en attente de la notice du Bureau d'Etude

15- Electricité - Chauffage Electrique - VMC	100 000,00 €^{HT}
---	----------------------------------

Plomberie - Chauffage - VMC

Provision en attente de la notice du Bureau d'Etude

16- Plomberie - Chauffage - VMC	89 000,00 €^{HT}
--	---------------------------------

Coût des Travaux Bâtiment, arrondi :	785 000,00 €^{HT}
---	----------------------------------

Coût des Travaux Bâtiment (compris TVA 20%), arrondi :	942 000,00 €^{TTC}
---	-----------------------------------

Ratio Moyen Tous Corps d'état :	800,90 €^{HT}/m² surface balayable
--	--

Tribunes

Installation d'une tribune fixe 2 rangs d'assises d'une capacité de 112 places.

1- Tribunes	25 000,00 €^{HT}
--------------------	---------------------------------

Equipements Sportifs

*Fourniture et installation d'équipements sportifs, barres poutres, tapis de réception.
Fourniture et pose d'un mur miroir sur le pignon entre les portes de secours.*

2- Equipements Sportifs	144 700,00 €^{HT}
--------------------------------	----------------------------------

Imprévus Divers : 2%	15 700,00 €^{HT}
-----------------------------	---------------------------------

Coût des Travaux compris Equipements Sportifs et imprévus divers, arrondi :	970 000,00 €^{HT}
--	----------------------------------

Coût des Travaux (compris Equipements, imprévus et TVA 20%), arrondi :	1 164 000,00 €^{TTC}
---	-------------------------------------

Notice Descriptive Estimative

Compris l'aménagement complémentaire au programme :

Aménagement de la salle de réunions au rez de chaussée bas pour une valeur de 32 000, 00 €^{HT}.

Rénovation des sanitaires au rez de jardin pour une valeur de 19 000, 00 €^{HT}.

Variante Proposée

Réfection complète du sol sur la surface de la salle pour une valeur de 47 000, 00 €^{HT}.

Travaux Non Compris

Reprise de raccordement aux réseaux publics.

Peinture de la charpente existante du hall.

Traitement d'eau pour l'Eau Chaude Sanitaire (ECS) : + 4 000€^{HT}

Frais Annexes non estimés

Estimation n'ayant pas valeur d'avant- métré. Estimation du montant des travaux basée sur les résultats d'opérations récentes de programmes assimilables. Hors frais annexes et honoraires (bureaux d'études spécifiques : SSI, bureau de contrôle, coordonnateur SPS, bureau d'étude géotechnique, branchements aux réseaux publics, taxes locales, frais de consultation et d'appel à concurrence ainsi que l'assurance Dommage Ouvrage).



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

14 - TRAVAUX

**Modification montant des travaux – Projet
d'aménagement des abords de l'hôtel de ville**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Gaetan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Par délibération 45/2017 du 23 Novembre 2017, Monsieur le Maire, Marc ANDREU SABATER a été autorisé à signer le Permis de Construire et les marchés de travaux et tous documents y afférents. Pour un montant total de HT de 605 798, € et des PSE pour 96 559,00 € HT.

Depuis cette date des investigations et travaux complémentaires ont été menés et ont permis de mettre en évidence certains oublis définis comme suit :

- Cuve enterrée pour récupération des eaux de pluie
- Remise en état du bassin au Square Totnès

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



- Restauration du pallier de l'escalier à proximité de la Manche Libre
- Restauration de l'escalier du Patio
- Remplacement des portes de garage Place du Petit Marché
- Remplacement de la Porte de la salle du Petit Marché
- Renouvellement de la conduite EU passant sous le Patio
- Remise en état du Patio (revêtement de sol)
- Branchement AEP et EU Salle du Petit Marché.

L'ensemble de ces travaux supplémentaires non prévus, modifie le montant de travaux dans sa globalité de la façon suivante :

- Ancien montant travaux 605 798,10 €
- Nouveau montant de travaux 670 560,00 €
- Soit une augmentation de 64 707,90 € HT

Pour les PSE :

- Ancien montant 96 559,00 € HT
- Nouveau montant 130 879,00 € HT
- Soit une augmentation de 34 320 € HT.

Ce qui porte le montant de travaux (y compris PSE) à 801 385 € HT soit 961 661 € TTC au stade APD, qui représente une évolution de 14,10 % du montant HT de travaux arrêté au 23/11/2017.

Le marché de travaux est décomposé en 6 Lots :

Lot 1 – VRD	326 076 €
Lot 2 – Revêtements de sol béton	128 795 €
Lot 3 – Eclairage public	36 064 €
Lot 4 – Maçonnerie/Cuvelage	121 130 €
Lot 5 – Serrureries	20 860 €
Lot 6 – Plantation/Mobilier urbain	37 581 €

Récapitulatif général des travaux joint en annexe.

Suite à l'avis de la Commission cadre de vie et du Bureau Municipal, il est demandé au Conseil Communal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer :

Les marchés et tous les documents y afférents.

Avis du Conseil Communal : favorable



Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
M. ANDRÉU SABATER

VILLE DE VIRE - VIRE NORMANDIE
REAMENAGEMENT DES ABORDS DE L'HÔTEL DE VILLE
PHASE DCE
ESTIMATIF - RECAPITULATIF GENERAL TRAVAUX
FEVRIER 2018

Lot n°1 - VRD	Séquence 1 Place du petit marché	Séquence 2 Accès devant la mairie Parvis Ouest	Séquence 3 Patio et Rue Turpin	Séquence 4 Parvis Est et Square Totnes	TOTAL HT
Travaux préliminaires	1 412.50 €	1 412.50 €	566.00 €	2 280.00 €	
Travaux préparatoires	3 073.00 €	2 252.00 €	2 480.00 €	6 827.00 €	
Terrassements généraux	6 250.00 €	6 050.00 €	6 500.00 €	11 300.00 €	
Empiérement	2 889.00 €	2 480.00 €	2 800.00 €	1 580.00 €	
Revêtements	150.00 €	24 705.00 €	4 623.00 €	8 635.00 €	
Borduration, emmarchements	27 620.00 €	22 660.00 €	5 800.00 €	88 132.00 €	
Signalisation	3 565.00 €	20 360.00 €	1 526.00 €	15 870.00 €	
Mise à niveau des ouvrages	2 350.00 €	1 950.00 €	1 500.00 €	3 770.00 €	
Eaux Pluviales	5 110.00 €	6 800.00 €	3 150.00 €	7 950.00 €	
Eaux Usées			9 850.00 €		
TOTAL	62 409.50 €	88 669.50 €	35 773.00 €	146 324.00 €	326 076.00 €
PSE n°1-1 - Trottoir Deslongrais	4 756.00 €				4 756.00 €
PSE n°1-2 - Escalier du Square de Totnes				25 200.00 €	25 200.00 €
PSE n°1-3 - Bornes escamotables automatiques		34 000.00 €			34 000.00 €
PSE n°1-4 - Roxem sur Parvis est				7 200.00 €	7 200.00 €
PSE n°1-5 - Minéralisant béton sur zones stationnement	1 016.00 €	122.50 €	52.50 €	280.00 €	1 470.00 €
PSE n°1-6 - Borne marché escamotable	5 000.00 €				5 000.00 €
PSE n°1-7 - Cuve enterrée			5 900.00 €		5 900.00 €
TOTAL PSE	10 771.00 €	34 122.50 €	5 952.50 €	32 680.00 €	83 526.00 €

Lot n°2 Revêtements de sol béton	Séquence 1 Place du petit marché	Séquence 2 Accès devant la mairie Parvis Ouest	Séquence 3 Patio et Rue Turpin	Séquence 4 Parvis Est et Square Totnes	TOTAL HT
TOTAL	42 880.00 €	27 990.00 €	13 735.00 €	44 180.00 €	128 785.00 €

Lot n°3 Éclairage public	Séquence 1 Place du petit marché	Séquence 2 Accès devant la mairie Parvis Ouest	Séquence 3 Patio et Rue Turpin	Séquence 4 Parvis Est et Square Totnes	TOTAL HT
TOTAL	3 300.00 €	6 525.00 €	9 610.00 €	16 628.00 €	36 064.00 €
PSE n°3-1 - Eclairage par balisage (square de Totnes)				3 783.00 €	3 783.00 €
TOTAL PSE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 783.00 €	3 783.00 €

Lot n°4 Maçonneries - Cuvelage	Séquence 1 Place du petit marché	Séquence 2 Accès devant la mairie Parvis Ouest	Séquence 3 Patio et Rue Turpin	Séquence 4 Parvis Est et Square Totnes	TOTAL HT
Démolitions	1 800.00 €	6 300.00 €	600.00 €		
Murs d'échiffre en granit	8 360.00 €	12 700.00 €			
Escalier marches en granit	9 950.00 €	19 900.00 €			
Garde corps maçonné		2 300.00 €			
Lavage haute pression murs		600.00 €			
Ravalement		5 160.00 €			
Cuvelage sol et murs salle		16 450.00 €			
Escalier granit rue Turpin			20 800.00 €		
Mur de soutènement et garde-corps maçonné			16 480.00 €		
Modification palier salle Turpin			650.00 €		
TOTAL	20 100.00 €	62 400.00 €	38 630.00 €		121 130.00 €

PSE 4-1 : Remise en état du bassin				14 000,00 €	14 000,00 €
PSE 4-2 : Restauration du palier de l'escalier à proximité de la Manche Libre		3 500,00 €			3 500,00 €
PSE 4-3 : Restauration de l'escalier du Patio			2 800,00 €		2 800,00 €
TOTAL PSE	0,00 €	3 500,00 €	2 800,00 €	14 000,00 €	20 300,00 €

Lot n°5 Serrureries	Séquence 1 Place du petit marché	Séquence 2 Accès devant la mairie Parvis Ouest	Séquence 3 Patio et Rue Turpin	Séquence 4 Parvis Est et Square Totnes	TOTAL HT
Mains courantes	1 280,00 €	2 400,00 €	2 880,00 €		
Garde corps type 1		2 520,00 €	1 280,00 €		
Garde corps type 2			2 720,00 €		
Cables		1 680,00 €			
Plans inclinés PMR		2 520,00 €	3 600,00 €		
TOTAL	1 280,00 €	9 120,00 €	10 460,00 €		20 860,00 €

PSE n°5-1 - Main-courante de l'escalier du Square de Totnes				2 580,00 €	2 580,00 €
PSE 5-2 : Remplacement des portes du garage et du transfo. + grille de ventilation	6 800,00 €				6 800,00 €
PSE 5-3 : Remplacement à l'identique ou réhabilitation de la porte de la salle du Petit Marché	3 000,00 €				3 000,00 €
TOTAL PSE	9 800,00 €	0,00 €	0,00 €	2 580,00 €	12 380,00 €

Lot n°6 Plantations - Mobilier urbain	Séquence 1 Place du petit marché	Séquence 2 Accès devant la mairie Parvis Ouest	Séquence 3 Patio et Rue Turpin	Séquence 4 Parvis Est et Square Totnes	TOTAL HT
Travaux préparatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €	
Préparation des sols de plantations	840,00 €	0,00 €	2 475,00 €	6 692,00 €	
Fourniture et plantation des végétaux	507,80 €	0,00 €	2 854,30 €	11 855,10 €	
Garantie de reprise - Parachèvement	50,00 €	0,00 €	290,00 €	1 190,00 €	
Travaux de confortement (entretien 1ere année)	120,00 €	0,00 €	500,00 €	2 100,00 €	
Paillage et accessoires de plantations	212,80 €	0,00 €	616,00 €	3 358,00 €	
Mobilier urbain	0,00 €	420,00 €	0,00 €	1 900,00 €	
TOTAL	1 730,60 €	420,00 €	6 635,30 €	28 795,10 €	37 681,00 €

PSE n°6-1 - Cube d'assise acier	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 540,00 €	3 540,00 €
PSE n°6-2 - Corbeille de propreté acier	840,00 €	0,00 €	0,00 €	1 280,00 €	1 920,00 €
PSE n°6-3 - Table urbaine en béton	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €
PSE n°6-4 - Corbeille de propreté béton	850,00 €	0,00 €	0,00 €	1 900,00 €	2 850,00 €
TOTAL PSE	1 590,00 €	0,00 €	0,00 €	9 320,00 €	10 910,00 €

TOTAL GENERAL HT HORS PSE				870 506,00 €
TOTAL PSE				130 878,00 €
TOTAL GENERAL HT COMPRIS PSE				801 385,00 €



REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du registre des projets de
Délibérations du Conseil
Communal**

Commune déléguée de Vire

**Séance du 14 mai 2018
à 20 heures 30**

Objet :

15 - TRAVAUX

**Marché de travaux pour la Maison des
Solidarités**

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 19

Quorum (17) : atteint

Nombre de membres excusés : 14

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 3

Nombre de membres absents : 14

L'an deux mille dix-huit, le quatorze du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Communal de la commune déléguée de Vire, dûment convoqué par courrier en date du sept mai deux mille dix-huit par Marc ANDREU SABATER, Maire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de Monsieur Marc ANDREU SABATER.

Présents : Marc ANDREU SABATER, Serge COUASNON, Catherine MADELAINE, Régis PICOT, Lyliane MAINCENT, Gaëtan PREVERT, Yoann LEFEBVRE, Marie-Noëlle BALLE, Pascal BINET, Jean-Marc CHAUVIN, Marie-Odile MOREL, Philippe MALLEON, Raymond GABILLARD, Marie-Claire LEMARCHAND, Claudine ARRIVE, Catherine SEGRETIN, Cédric CAER, Roselyne DUBOURGUAIS, Loïc CLEMENT.

Excusés, Absents : Christophe PASSAYS, Eric DUMONT, Isabelle SEGUIN, Laurent DECKER, Cindy BAUDRON, Noria KEBLI, Olivia NEEL, Sarah AKABI, qui a donné pouvoir à Jean-Marc CHAUVIN, Francine BOUVET qui a donné pouvoir à Catherine SEGRETIN, Yvon GUILLOUET qui a donné pouvoir à Claudine ARRIVE, Catherine GODBARGE, Roland BERAS, Jérémy FOLLY, Rémy MAUBANT

Gaëtan PREVERT donne lecture du rapport suivant :

Mes chers collègues,

Des travaux d'aménagement de locaux, ancien préau et construction d'une extension de 90 m² situés à l'ancien école Paul Nicolle sont prévus afin de réaliser le projet de la Maison des solidarités.

Extrait du registre des projets de Délibérations du Conseil Communal



Ce projet a pour but de modifier la surface existante, avec extension supplémentaire afin de répondre aux besoins d'associations, en locaux adaptés pour les Restos du Cœur.

Afin de mener à bien ce projet, il est nécessaire de passer un marché de travaux.
Le marché est suivi par Georges LESCOP – Architecte DPLG – VIRE – 14500 Vire Normandie

L'estimation des travaux au stade APD a été arrêtée par le maître d'œuvre à 253 700 € HT dont 136 700 HT consacré à l'aménagement des locaux de l'ancien Préau et 117 000 € HT consacré à la construction du local de 90 m².

Le marché sera passé selon les modalités de procédure adaptée.

Le marché est décomposé en 12 lots définis comme suit :

- Gros œuvre :	67 700 €
- Charpente :	6 800 €
- Couverture :	29 100 €
- Menuiseries extérieures :	35 100 €
- Plafonds suspendus :	6 900 €
- Menuiseries intérieures :	6 400 €
- Cloisons, Doublages :	25 200 €
- CVC :	16 400 €
- Electricité :	22 000 €
- Carrelage faïence :	6 300 €
- Peinture :	15 600 €
- Panneaux isothermes :	16 200 €

Les travaux devraient être lancés en Juillet 2018.

Un avis est demandé au Conseil Communal pour autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces des marchés de travaux et tous les documents afférents.

Avis du Conseil Communal : favorable

Le Maire délégué
de la commune déléguée de Vire
Maire ANDREU SABATER

